



**GARANCE**

Garants de votre  
indépendance

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**3 juin 2019**

## FINANCE VERTE

# GARANCE s'engage en faveur de l'investissement responsable et signe les PRI

---

**GARANCE est signataire 2019 du programme de l'ONU pour la promotion de l'investissement responsable PRI (*Principle for Responsible Investment*). Plus qu'une simple signature, cet engagement est matérialisé par 7 engagements concrets, inscrits dans un plan de déploiement sur trois ans. Des mesures en faveur de la décarbonisation et de la non-dégradation des terres sont déjà effectives.**

### 7 engagements forts proposés dans la politique d'investissement

#### 1. Signataire des PRI

GARANCE est signataire des PRI et, depuis 2019, réalise ses investissements uniquement dans des sociétés de gestion également signataires des PRI. Indép'AM, société de gestion d'actifs, filiale de GARANCE vient également de s'engager dans ce programme.

#### 2. Immobilier certifié

GARANCE s'engage à investir 120 millions d'euros d'ici 2020 dans des immeubles soit certifiés / labélisés pour leur qualité énergétique, soit répondant à des critères sociétaux, et à maintenir des investissements à plus de 3 % dans ces actifs au-delà. A ce jour, 75 % de nos investissements dans l'immobilier concernent des immeubles certifiés ou répondant à des critères sociétaux, tels que des résidences pour les seniors.

#### 3. Fonds d'énergies renouvelables

GARANCE s'engage à investir 120 millions d'euros d'ici 2021 dans des fonds d'énergies renouvelables, et à maintenir ses investissements à plus de 3 % dans ses actifs au-delà.

#### 4. Décarbonisation du portefeuille

GARANCE s'engage à investir 50 millions d'euros en 2019 dans un fonds bas carbone labellisé ISR (décarbonisation du portefeuille d'actif de plus de 50 %) ou dans un fonds ISR répondant à des objectifs en lien avec sa responsabilité sociétale. GARANCE pourra s'appuyer sur Indép'AM qui vient de créer ce fonds bas carbone pour le proposer dans son produit GARANCE Epargne dès le second semestre 2019.



**GARANCE**  
Garants de votre  
indépendance

## 5. Investissement en actions et critères ESG

GARANCE s'engage à investir d'ici 2020, 40 % de sa poche actions dans une gestion intégrant des critères ESG.

## 6. Protection des ressources naturelles

GARANCE s'engage à investir 10 millions d'euros d'ici 2022 dans la protection des ressources naturelles. La mutuelle a été un des premiers acteurs privés à investir dans le fonds LDN (*Land Degradation Neutrality*), salué lors du sommet climat de Paris. Son investissement initial de 2 millions d'euros a été depuis porté à 5 millions d'euros. Sa réflexion porte désormais sur un fonds qui favoriserait la préservation des océans.

## 7. Limiter les investissements dans le charbon

GARANCE s'engage à continuer de limiter ses investissements dans le charbon : les entreprises minières dont les revenus sont issus à plus de 50 % du charbon et les producteurs d'énergie générant plus de 50 % de leur énergie via des centrales au charbon sont interdits dans les investissements en direct et dans les fonds dédiés. Les données faisant foi sont celles issues de la *Global Coal Exit List*.

« Ce programme matérialise notre engagement et nous inscrit dans la durée. Il répond aussi par anticipation aux mesures de la loi Pacte qui visent notamment l'intérêt social de l'entreprise et l'épargne durable », précise Xavier COURATIER, Directeur technique et financier de GARANCE.

« Notre politique de gestion des risques intègre des critères ESG depuis plusieurs années. Nous publions notamment depuis trois ans un rapport ESG climat. Cela nous permet de rendre compte de nos engagements pour s'efforcer de limiter le réchauffement climatique ainsi que de la façon dont nous intégrons ces problématiques dans les mesures d'exposition, les scénarios de risques et les limites opérationnelles », renchérit Florent COMBES, Directeur des risques de GARANCE.

### A propos de GARANCE :

GARANCE est la première mutuelle de France, en chiffre d'affaires, sur le marché de la retraite Madelin. Acteur majeur de l'épargne retraite avec près de 270 000 adhérents et 340 000 contrats en portefeuille, GARANCE a également su développer une offre globale d'assurance de personnes désormais ouverte à tous. [www.garance-mutuelle.fr](http://www.garance-mutuelle.fr) [@GaranceMutuelle](https://www.instagram.com/GaranceMutuelle)

### Contacts presse :

**Elisabeth MARZAT**  
**Marine COUDER**

01 53 21 12 44 / 06 65 59 61 69  
01 53 21 11 63

[emarzat@garance-mutuelle.fr](mailto:emarzat@garance-mutuelle.fr)  
[mcouder@garance-mutuelle.fr](mailto:mcouder@garance-mutuelle.fr)